



CIBLE

Produits

Après l'Italie, la Suède et l'Espagne, le Royaume-Uni va intégrer dans le calcul de son produit intérieur brut (PIB) les revenus tirés des activités illicites. C'est le Parlement européen qui l'a demandé, par souci d'équité : les Pays-Bas, qui autorisent la vente du cannabis, n'avaient-ils pas un avantage statistique par rapport aux pays qui interdisent ce commerce ?

Du point de vue utilitaire, il n'y a rien à dire : sur les marchés souterrains, il y a des offres et des demandes, des prix et de gros profits qui font tourner le commerce légal. Quant à la dette publique, c'est tout bénéfice : calculée par rapport au PIB annuel, elle diminuera automatiquement. Merci les prostituées ! Merci les acheteurs de coke et de Kalachnikov !

Mais attention ! Il va falloir turbiner plus, sniffer plus et mitrailler plus pour soutenir la croissance. Bien sûr, on ne le dira pas de manière aussi directe. Mais chaque fois qu'un dirigeant se félicitera du taux de croissance et appellera à persévérer dans l'effort, c'est vous aussi, travailleurs et travailleurs du souterrain, qui devrez redoubler d'ardeur.

Parti socialiste

Horizon funèbre

Projet

Transition
écologique

p. 6-7

Idées

Charles
Péguy

p. 9

Le miroir se brisa

Dans de nombreux pays du Vieux Continent, les partis de gouvernement auraient aimé retrouver au Parlement européen la parfaite image des Parlements nationaux. Ils ont été ébranlés, tant à gauche qu'à droite.

Depuis qu'elles existent, les élections européennes permettent aux partis qui se présentent de mesurer trois choses : l'attachement des populations aux politiques européennes, la capacité de résistance de ceux qui détiennent le pouvoir au niveau national, et bien sûr une multitude d'enjeux locaux. C'est au travers de ce prisme qu'il faut donner un sens aux vingt-huit scrutins qui ont eu lieu le dernier dimanche de mai.

En Belgique et en Espagne, les questions des autonomies régionales ont influencé le scrutin en consacrant à nouveau des velléités d'indépendance, plus précisément en Flandre et en Catalogne. En Italie, la victoire à 40,8 % de Matteo Renzi, le jeune loup du Parti démocratique qui s'est fait les dents sur son aîné Enrico Letta, eût principalement pour objet de valider une prise du pouvoir qui n'avait toujours pas reçu l'onction du suffrage universel.

La dimension européenne du scrutin s'est fait fortement sentir en Grèce, en Espagne et - dans une moindre mesure -

en Italie et au Portugal où l'on peut mesurer les effets dévastateurs de l'*austéricide* prôné par les institutions européennes et la Troïka, comme l'appelle Pablo Iglesias, le jeune leader du mouvement Podemos issu du mouvement des Indignés espagnols.

En Grèce, le parti Syriza, qui fédérera au Parlement européen la révolte de gauche, arrive en tête avec 26,5 % des voix, alors que les néonazis d'Aube dorée font tout de même une entrée remarquée au Parlement de Strasbourg. En Italie, l'ancien humoriste Beppe Grillo, lui aussi, fait une belle performance avec 21,1 % des voix et l'idée qu'il puisse s'allier avec Nigel Farage de UKIP fait grincer beaucoup de dents.

Dans presque tous les pays de l'ouest européen, on évoque la fin du bipartisme, tant les partis de gouvernement qui se partagent ordinairement le pouvoir sortent malmenés du scrutin. En France et en Espagne, la perte de voix, par rapport aux précédentes élections, est spectaculaire. Mais les commentateurs patentés ne cessent de nous rebattre les oreilles sur la fabrication d'une majorité

« conservatrice » ou « sociale-démocrate » au Parlement européen et semblent s'éloigner du diagnostic essentiel.

De même, ils se ridiculisent en ayant prétendu, avant le scrutin, qu'une majorité issue des urnes - comme en vraie démocratie - suffirait à déterminer la couleur politique de la présidence de la Commission européenne, alors que déjà les chefs d'État et de gouvernement rappellent bien leurs prérogatives dans le processus de désignation. Nul doute, du reste, que la voix de l'Allemagne, qui seule parmi les grands pays semble se contenter du bipartisme, restera prédominante !

Nos commentateurs semblent, de plus, ignorer tout le poids des mouvements trop critiques des institutions communautaires. Ils rappellent une règle évidente en démocratie, mais tout de même, c'est un peu vite passer par pertes et profit une évolution sensible des choses.

De fait, jamais l'Europe des riches n'aura autant méprisé celle des pauvres. L'Europe des riches, du moins ceux qui s'en sortent le moins mal grâce à un système social encore re-

lativement garanti - proteste à sa manière, en plaçant en tête l'extrême droite. Marine Le Pen devrait avoir un groupe au Parlement européen qui lui permettra de faire un peu plus que « du bruit », ce que le Front national n'avait jamais pu faire jusque là.

Alors qu'un peu partout, les cuisines politique locales nous renvoient à la pluralité du continent, on ne peut que s'interroger sur la manière dont pourra être mis un terme à la confiscation des souverainetés populaires par des institutions qui semblent encore autant les mépriser.

Pour nous donner du baume au coeur, finissons par pointer les quelques lueurs de sincérité. Elles ont émaillé les propos de deux leaders français invités des plateaux télévisés au soir de la catastrophe, pourtant coutumiers de la langue de bois et des éléments de langage : Rachida Dati et Jean-Luc Mélenchon.

La première, certes encore sous le coup de la défaite de l'UMP aux municipales à Paris et de la fin de son ascension personnelle, a dénoncé la rupture désormais palpable entre la direction du mouvement et sa base, qui ne comprend plus les choix qui sont faits et ne peut plus se contenter d'injonctions pour faire campagne.

Le patron du Front de Gauche, la mine déconfite et le regard pour une fois vidé de ses certitudes semblait, lui, chercher désespérément ce qui pourrait nous faire définitivement oublier tous les capitaines de pédalos du monde.

Christophe BARRET

royaliste
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Rédaction-administration

38, rue Sibuet 75012 Paris
Tél : 01 42 97 42 57

Dir. publication : Yvan Aumont
Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

SOMMAIRE

- P2 : Europe : Le miroir se brisa - P3 : UMP : Les Pieds Nickelés - L'Écho des blogs - P4 : Gauche : Oraison funèbre - P5 : Brésil : Tropicalisme - Brèves - P6/7 : Transition énergétique : Où en est-on ? - P8 : Sécurité sociale : Protéger pour libérer - P9 : Idées : Péguy, le génie unique - P10 : Cinéma : Deux jours, une nuit - Religion : Jean Huss - P11 - Mercredis de la NAR - Dernière minute : Espagne, le roi Juan Carlos abdique - Souscription - Bouvines - P12 : Éditorial

Les Pieds Nickelés

En Rastignac du nouveau siècle, Jean-François Copé manquait de saveur : un cinéaste n'en aurait pas voulu. Le reste de la troupe ne vaut pas mieux, sauf pour une série à trois balles, genre *Les Pieds Nickelés* sur le *Titanic*.

L'affaire Copé ? Vous avez lu les détails dans les journaux mais le résumé tient dans une pochette-surprise : c'est l'histoire d'un mec qui a tout fait depuis sa prime jeunesse pour devenir président de la République et qui se retrouve sous la main de la justice avec en prime une impopularité record. Pas de quoi en faire un film.

Quant au triumvirat mis en place le 26 mai, c'est tout le contraire d'un comité des Sages, ou d'une troïka en passe de nettoyer les écuries d'Augias et de resserrer les boulons. Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin et François Fillon recomposent le trio des Pieds Nickelés. Revoici Croquignol, Filochard et Ribouldingue, experts en arnaques, impostures et coups fourrés après avoir liquidé le gaullisme sous l'égide de Jacques Chirac. Ils furent d'une lâcheté sans nom devant Nicolas Sarkozy et ce ne sont pas les complices de tous les abandons, de toutes les filouteries, qui vont moraliser l'UMP. Surtout pas Alain Juppé, condamné voici dix ans pour prise illégale d'intérêt par un jugement de première instance dans lequel on lisait que « *la nature des faits commis est insupportable au corps social comme contraire à la volonté générale exprimée par la loi. Alain Juppé a, alors qu'il était investi d'un mandat électif public, trahi la confiance du peuple*

souverain. » L'homme ainsi fustigé aurait dû quitter pour toujours la vie publique. Mais non, il est revenu, il ne cesse de revenir et s'il est candidat en 2017, il nous parlera sans aucun doute des Valeurs, de la Démocratie et de la République. Mais peut-il gagner les primaires de son parti ?

On le sait depuis belle lurette : quand il s'agit du pouvoir suprême, les triumvirs ne songent qu'à s'étriper. Jean-Pierre Raffarin s'est mis hors-jeu, en postulant pour la présidence du Sénat. Reste François Fillon, ennuyeux à mourir mais qui se dit sans doute que François Hollande avait, lui aussi, le charisme d'une huître. Et surtout, il y a la Grande Menace, le commissaire Croquenot de l'UMP-nickelé - Nicolas Sarkozy en personne qui bout d'impatience à la lecture des sondages qui le présentent comme l'enfant chéri du parti. L'homme a une revanche à prendre mais il est suivi par un cortège d'ombres qui se nomment Karachi, Kadhafi, Takieddine, et ce Bernard Tapie au sujet duquel Claude Guéant a subi récemment une longue garde à vue... Quittant la bande dessinée, nous en reviendrons au roman policier, avec maints cadavres dans le placard.

La politique n'est plus que cela en France : une médiocre et interminable Série noire.

Annette DELRANCK

L'Armée, au pain sec

Comment comprendre les atermoiements du gouvernement sur l'impératif financier de maintenir nos armées à un bon niveau opérationnel ?

En dépit des nombreux engagements en cours, il est à craindre que François Hollande renonce à conduire la politique de redressement de nos armées. C'est toute la logique des choix affirmés dès le lendemain de l'élection présidentielle découlant de son tropisme atlantiste et néolibéral. Ils conduisent à des renoncements sur l'essentiel dans le domaine économique, social, militaire, diplomatique... L'État-major des armées ne pouvait se taire. Il a fait savoir qu'il démissionnerait si le chef de l'État n'arbitrait pas pour le maintien du budget. Il faut écouter le plaidoyer du général Desportes « **L'honneur des chefs militaires c'est de dire non !** » (1)

Que fera François Hollande ? Sur son blog (2) Jean-Dominique Merchet nous apprend qu'il tenterait une manœuvre en vue de s'affranchir du vote de la loi de programmation militaire. « *François Hollande « ne croit pas au principe même d'une programmation sur six ans » explique un proche du dossier. Le chef de l'État estime, comme Bercy, que les engagements pris peuvent être rediscutés chaque année. Le président de la République n'a visiblement pas pris la mesure du « sentiment de trahison » ressenti par les militaires et les industriels.* »

Dans ce contexte l'écologie utile en sale besogne est venu déclarer « *On peut réduire les dépenses militaires en France et on doit le faire.* » C'est dans *Objections* (2) où le por-

te-parole d'Europe Écologie à l'Assemblée et membre de la Commission défense François de Rugy vole dans les plumes du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et de l'État-major des armées.

La France n'est pas un cas unique dans l'Union européenne. Voilà ce que rapporte le blog *zone militaire opex360*. (3)

« *Quand fin avril le porte-avions russe Amiral Koutnetsov est arrivé en mer du Nord en pleine crise ukrainienne, il n'y avait plus aucun navire néerlandais disponible pour assurer une mission d'escorte. Tout au plus les garde-côtes néerlandais ont pu envoyer un avion Dornier 228, dépourvu de moyens de renseignement. Dans les années 1980, les Pays-Bas disposaient de 56 navires, contre seulement 23 actuellement. Quant aux avions de patrouilles maritimes du type P3 Orion, ils ont été retirés du service sans être remplacés.* »

Est-ce cela la politique de défense voulue par l'actuel chef de l'État et chef des Armées ?

François ENNAT

(1) <https://www.youtube.com/watch?v=8rVQo1k1Odk>

(2) <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/defense-faute-francois-hollande-12637>

(3) <http://www.mediapart.fr/journal/france/300514/francois-de-rugy-doit-reduire-les-depenses-militaires?onglet=full>

(4) <http://www.opex360.com/2014/05/30/le-porte-avions-russe-amiral-koutnetsov-passe-en-manche-la-marine-neerlandaise-aux-fraises/>

Oraison funèbre

Ne repose pas en paix, Parti socialiste, et va en enfer ! C'est la fois de trop pour un parti qui s'est trahi et qui a trahi depuis une vingtaine d'années. Il est temps de passer à autre chose, de penser, de rêver, de lancer un autre projet et une autre organisation à gauche.

Les raclées successives et celles qui sont à venir ne semblent pas troubler outre mesure François Hollande et son équipe. Pour Valls, on peut comprendre, cet être ambigu à plus d'un titre, l'est d'abord quant à son positionnement politique. Qu'avons-nous besoin d'un parti de gauche s'il mène exactement la même politique qu'un parti de droite ? Qu'avons-nous à attendre de tous ces petits marquis qui se sont lovés dans des positions de nantis en oubliant d'où ils venaient et qui ils représentaient ?

Jadis, les partis de gauche cultivaient leur ancrage dans le peuple, il pouvait y avoir fierté à être travailleur. Autrefois, la gauche était synonyme de progrès social, de meilleurs lendemains, d'espoir.

Que reste-t-il de tout cela ? Le Parti socialiste que nous enterrons aujourd'hui a oublié son histoire, trahi sa pensée, s'est vautré dans la facilité et l'aisance pour quelques uns. Est-ce à dire que nous aurions atteint un maximum dans l'amélioration de la situation des plus modestes et qu'une fois atteint ce sommet, la seule voie envisageable serait le déclin ? Aurait-on trop donné à ces gens comme le susurrent quelques économistes trop soucieux de plaire

pour s'enrichir ? François Mitterrand a offert aux socialistes une stratégie et une politique qui les a menés au pouvoir. Aux premiers temps de la gauche au pouvoir, en 1981-1982, beaucoup d'entre eux se sentaient illégitimes, avaient une certaine difficulté à s'imposer face à un appareil d'État façonné pendant trente ans par la droite.

Ce sentiment d'illégitimité latente a bien vite disparu. Les délices du pouvoir corrompent tous ceux qui l'exercent quand ils n'ont pas un corpus de valeurs suffisamment contraignant pour qu'ils n'oublient jamais pourquoi ils avaient été mis là. Pathétique cette façon de guigner les compliments des financiers et de leurs thuriféraires plutôt que de gagner l'estime du peuple.

Ce devrait pourtant être la seule bonne mesure de l'efficacité d'une politique. Madame Michu ne compte pour rien face au *Financial Time*. On méprise le peuple, on lui ment sans vergogne, on le trompe à l'envi. Le ralliement du PS à une politique ultra-libérale de l'offre n'est pas seulement un non-sens économique, c'est une faute politique et historique majeure. Les Français ne s'y trompent pas en faisant payer au gouvernement au prix fort ses fautes, ses lâchetés et ses manque-

ments. Comment les militants et dirigeants socialistes peuvent-ils soutenir une telle politique alors que nombre d'entre eux en mènent une contraire dans leurs mandats locaux ? Le PS est mort de ses contradictions. Mort de ne pas avoir su dire non lorsqu'il le fallait.

Il ne se trouve qu'une cinquantaine de députés pour protester contre l'orientation mortifère de Ayrault puis de Valls, et cela après avoir subi deux déroutes de suite. À quoi pensent les autres ? Qui veulent-ils servir ? Une clique, ou un ensemble de cliques, ou un pays, leur pays contre lequel ils n'ont pas de mots assez durs. La France serait trop petite, trop faible, trop moche, trop tout et le peuple aurait l'esprit trop étroit pour comprendre. Mais pour comprendre quoi ? Qu'il faut laisser une partie des Français crever pour sauver l'euro et la construction européenne telle qu'elle est ? Qu'il faut céder sur les acquis sociaux pour compter dans une mondialisation en train de s'estomper ?

Pourtant, l'alternative à gauche existe. Pourquoi n'y a-t-il plus de PC ? Pourquoi Mélenchon n'arrive-t-il pas à percer ? Pourquoi est-ce le FN qui rafle une partie de la mise populaire ? Au fond, les partis politiques sont bien contents que tant de Fran-

çais s'abstiennent de voter et de participer à leur destin. Ceux qui votent semblent plus perméables au discours qu'on leur rabâche depuis le milieu des années 80. Les enquêtes d'opinion montrent une adhésion courte mais réelle à la politique néolibérale, du moins quand on la détaille, mesure par mesure. Dès qu'on l'évoque en bloc, c'est pourtant un rejet massif. Comment venir à bout de telles contradictions ? Mélenchon est un romantique qui ne comprend rien à ce qui se passe parce qu'il a une vision déformée, erronée et simpliste de l'histoire de la France. Il ne connaît pas le peuple, il le rêve. C'est le Michelet de la politique, il ne pense pas, il romance.

Et les Verts ? Grotesques, pitoyables. Une couvée de coucous qui ne pensent qu'à occuper des places. Ils sont archétypaux d'une situation politique qui, à gauche comme à droite, privilégie les petits calculs, les petites carrières. Tout est petit dans le monde politique actuel, les hommes comme les pensées. Plus de grandeur ; plus de sens du sacrifice ; plus d'abandon de soi pour penser aux autres ; plus de sens du service ; plus de culture ; plus d'éducation ; plus de sens de l'histoire et de l'intérêt public.

Jusqu'à maintenant, les idées hétérodoxes que nous comme quelques autres avons portées ont bien fait rire des oligarques. Ridicules que nous étions, dépassés, hors course, respectables mais pitoyables. Et aujourd'hui ? Lorsque les socialistes d'abord, la gauche ensuite mais tout aussi bien la droite demain iront enterrer leurs partis déconsidérés tant politiquement que moralement - et ce ne sera pas long - nous aurons une chose à leur dire : maintenant, oui maintenant vous pouvez rire !

Charles GUÉMÉNÉ

Tropicalisme

À travers la Coupe du monde de football en 2014 et en 2016 les Jeux olympiques d'été, le Brésil peine à réaliser le rêve de l'ex-président Lula : asseoir à la table des grands de la planète, le prolétaire, le métèque, le tropical.

Dirigeant charismatique, Lula s'était personnellement fait une place parmi les grands de ce monde de ce début du XXI^e siècle. Faire advenir une gauche authentique aux responsabilités du gouvernement à la tête de la 7^e puissance économique mondiale, la seule superpuissance de l'hémisphère sud, créer un modèle de civilisation tropicale, telle fut son ambition poursuivie par son successeur, Dilma Rousseff, au long de vingt années de pouvoir si celle-ci est réélue le 5 octobre prochain.

Le monde tropical n'est pas bien connu en dépit des travaux du géographe Pierre Gourou. Le Brésil tropical s'étend de l'Équateur, qui marque sa frontière septentrionale, au tropique du Capricorne qui passe à Sao Paulo. Entre les mêmes axes se situent l'Afrique centrale et orientale, le sud-est asiatique et l'Indonésie. Le monde tropical s'étend aussi en partie au nord jusqu'au tropique du Cancer qui court de La Havane à Calcutta et à Hong-Kong. Sa définition est plus climatique que territoriale, fonction des températures et de la pluviométrie. Le choix de Rio de Janeiro pour la première conférence climatique était bien inspiré. Le Brésil est situé de manière stratégique face aux enjeux du changement climatique. Les Tropiques sont également une invention culturelle que l'on peut baptiser « tropicalisme » au sens où Edward Saïd avait défini « l'orientalisme » et que Pierre Gourou qualifiait

de « racisme climatique ». Au-delà des représentations sur un mode de vie, une musique, voire une philosophie, les Tropiques « tristes » (Lévi-Strauss) ou « heureux » ont inspiré une vision du monde vu d'ailleurs.

Vu du Brésil, il en va tout autrement. Comme le mouvement de la négritude, tout un courant historique a exalté la tropicalité pour retourner à l'envoyeur sa vision de soi. La victoire de Lula à la tête du Parti des Travailleurs en 2000 a fait fond sur cette volonté d'affirmation de soi en cherchant à la transcender. La candidature à la Coupe du monde de football est symptomatique : profitant du cliché de « pays du ballon rond » où tout jeune, pauvre ou riche, noir, métis ou blanc, toucherait la balle à égalité et ensemble sur la plage avec la même facilité que s'effectuent des figures de samba, le Brésil a voulu montrer qu'il avait atteint le niveau supérieur d'organisation qui correspondait aux critères de l'hyper mondialisation capitaliste de ce sport, assez pour en convaincre les gnomes de la FIFA à Genève mais pas la majorité de sa population qui résiste.

Au plan extérieur, Lula a su incarner une troisième voie dans les hémisphères entre Castro, Chavez, les néo-indiens, d'une part, les régimes militaires ou liés à Washington d'autre part. Il a su tenir habilement les deux bouts de la chaîne et son successeur fait de même : le soutien verbal à Maduro et le scandale

des écoutes du NSA la dédouanent de son absence d'affichage ouvertement anti-américain, voire de sa proximité avec Obama. Lula a aussi suscité hors des Amériques l'espoir de nouvelles conjonctions politiques internationales comme les BRICS ou ce que les « émergés » ont appelé – péjorativement – « les pays émergents ». Ce qui n'avait au départ qu'une signification comptable et dépendante est devenue une réalité politique et indépendante. Iran, Turquie, Nigeria, Angola, Égypte, Indonésie, Malaisie, autant de pays qui ne font pas partie des BRICS mais qui évoluent en parallèle, à la lisière des deux mondes, Nord et Sud, dépassant l'ancienne problématique du « tiers monde ».

La généalogie de Lula échappe à la fois aux théories du marxisme et à celles du post-colonialisme. La force et l'exemplarité de la nation brésilienne en font aussi sa faiblesse et son relatif isolement : lusophone, elle ne sera jamais vraiment reconnue comme hégémonique dans l'hémisphère sud ; syncrétique, elle fait appel à tant d'influences qu'elle ne peut en privilégier aucune ; conciliatrice, elle ne satisfait pleinement personne. Le Brésil reste un pays intermédiaire, en permanente transition, le pays d'un long fleuve tranquille (plus ou moins) et d'immenses espaces en réserve, un pays d'avenir comme disait le général de Gaulle et dont la France doit être proche.

Yves LA MARCK

Brèves

Népal

Représenté au parlement, le mouvement monarchiste Rastriya Prajatantra Party Nepal annonce qu'il boycottera tout vote sur une nouvelle constitution si le gouvernement népalais ne fait pas du pays un Royaume Hindou avec à sa tête le **roi Gyanendra** comme souverain symbolique. Le Congrès du Népal au pouvoir a reconnu que la Constitution ne pouvait être votée au vu du nouveau poids politique que le mouvement monarchiste représente dans l'assemblée. (<http://www.ekantipur.com/>)

Thaïlande

Le royaume de Thaïlande confronté à un nouveau coup de force de l'armée. Selon *Les Échos* : « *Le chef des armées, Prayuth Chan-ocha, s'est efforcé d'apaiser l'opinion publique et les grandes capitales de la région. Un gouvernement civil est maintenu en place. [...] L'opération ne visait qu'à prévenir un nouveau bain de sang dans les rues de la capitale, où des dizaines de milliers de manifestants, soutenant des projets politiques diamétralement opposés, se défient.* » Selon Béatrice Roman-Amat sur le site *Herodote.net* « *Les Thaïlandais appréhendent la succession du roi Bhumibol, populaire mais malade et âgé* » dans un contexte où l'impopularité du **prince héritier Maha Vajiralongkorn** est forte.

France

Le palais du Tau à Reims accueille jusqu'au 2 novembre 2014 l'exposition « **Sacres royaux de Louis XIII à Charles X** ». Conçue en partenariat avec le château de Versailles, elle réunit quelque 80 œuvres, tableaux, gravures, tapisseries, pièces d'orfèvrerie ou mobiliers, qui témoignent des fastes de la cérémonie des sacres des rois de la dynastie des Bourbons entre 1610 et 1825. Sur <http://culturebox.francetvinfo.fr/>

KERDEVY

Où en est-on ?

La transition énergétique. On en parle encore un peu, après en avoir parlé beaucoup en 2012, et la question qui se pose maintenant est la suivante : va-t-on en prendre l'initiative, ou l'environnement se chargera-t-il de nous y obliger bientôt ?

Mais d'abord de quoi parle-t-on ? Ce site (1) nous en donne une description synthétique : il s'agit d'atteindre le *facteur 4*, autrement dit de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, par rapport à la situation en 1990.

Pour cela, dix actions prioritaires et urgentes ont été identifiées et testées, pour lesquelles des décisions doivent maintenant être prises pour une application grande nature :

- rénovation thermique des bâtiments publics et privés ;
- création de 2000 emplois d'avenir afin de conseiller les ménages dans la démarche de rénovation thermique de leur logement ;
- remplacement des 35 millions de compteurs électriques actuels par des compteurs intelligents d'ici 2020 ;
- diminution de 30 % de la consommation des énergies fossiles en 2030 ;
- développement de la voiture intelligente et « décarbonée » d'ici 2015 ;
- offre d'alternatives aux transports routiers, ce qui implique la rénovation du système ferroviaire ;

- limitation de l'étalement urbain ;

- réduction de 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025 ;

- diversification des sources d'énergie via un plan de développement des énergies renouvelables ;

- amplification des efforts de recherches et d'innovation dans les domaines du stockage de l'énergie.

Comme on le voit, derrière cette liste technique se dessine la réévaluation des priorités de notre société et à terme la transition d'un modèle vers un autre. On ne peut imaginer en effet que ces changements se fassent sans remuer un peu le système économique actuel, lequel ne se laissera probablement pas faire sans se défendre : si la liste présente des éléments bienvenus dans une société de consommation mondialisée (la rénovation thermique, par exemple), d'autres impliquent des changements importants : baisse de la consommation en hydrocarbures (que vont dire les « Majors », Total en tête ?), rénovation du système ferroviaire (comment vont réagir les constructeurs automobiles et les

transporteurs routiers ?), transition implicite vers l'économie circulaire, etc.. Ceci sans parler de la mise en place d'une politique nationale autour d'un *plan* sur le long terme, puisqu'une telle transition va représenter des coûts considérables, qu'il faudra bien dégager ; ni d'une évidente réorganisation dans un cadre d'écologie industrielle, la société de consommation pure et dure étant antinomique de cette nouvelle orientation. La résistance « anti transition », portée par le Medef, certains syndicats, et même le gouvernement qui joue là un étrange double jeu, a d'ailleurs commencé depuis longtemps. (2)

Tout ceci ajoute à la confusion. Et à ce propos, ouvrons une parenthèse. L'écologie étant la science du complexe, les lois qui s'en dégagent ne le sont qu'au prix d'un effort considérable d'observations de l'écosystème, lequel peut suivre des dynamiques différentes d'un lieu à l'autre ou d'un moment à l'autre en fonction de conditions locales. Ces lois sont statistiques, ce qui veut dire qu'elles s'accompagnent d'une variance et admettent quelques cas contradictoires : ainsi, tandis que la planète

entière se réchauffe, l'océan se refroidit dans le Pacifique sud-est. En s'appuyant sur ces cas particuliers, chacun hélas pense pouvoir émettre un avis pertinent sur tout. Et l'on voit ainsi se poursuivre un débat sans fin autour des travaux du GIEC, (3) sur lequel il nous faudra bien revenir un jour : tout le monde (Allègre inclus) peut toujours présenter un cas, un lieu ou un exemple qui contredise les conclusions générales du GIEC. Fin de parenthèse.

La transition énergétique s'invite dans tous les domaines, écologique, économique, politique, social, sociétal, et il va bien falloir s'y retrouver. Plusieurs livres récents nous y aident. *Royaliste* avait déjà présenté l'ouvrage de Gaël Giraud, (4) qui présente une analyse du fonctionnement économique et financier de notre société moderne, en notant que cette dernière oublie un point clé : « la contrainte énergétique compromet largement toute croissance tirée par l'augmentation de la consommation d'énergie fossile (...) car le « moteur » de l'inflation dans notre économie mondialisée n'est plus la boucle prix salaire : c'est le prix de l'énergie. » Ainsi, sur 3 % d'augmentation moyenne du PIB au cours des Trente glorieuses, 2 % provenaient de l'accroissement de la consommation en hydrocarbures. Cel-

le-ci ne pouvant plus croître du fait du pic pétrolier, reste 1 % de croissance : c'est ce que l'on observe depuis les années 90. Et comme « poursuivre notre modèle de croissance carbonnée est le plus sûr moyen de provoquer un désastre humanitaire dès la fin de ce siècle », la transition énergétique (nommée « transition écologique » par l'auteur) reste donc le seul avenir viable qui s'offre à nous, tout en sachant que « cette transition représente un véritable bouleversement de société. »

Un autre ouvrage récent, plus technique, apporte des éléments à ce débat. Il s'agit du livre de Philippe Murer (5) qui étudie l'ensemble des problèmes et les conditions que leurs solutions requièrent, montre la faisabilité de ces solutions, évalue leur coût et les synthétise de façon simple en trois points :

- la fin du pétrole ET le réchauffement climatique exigent de trouver très vite des solutions de rechange à la consommation d'hydrocarbures ;

- il en existe plusieurs qui ont toutes été testées, ont montré qu'elles étaient concurrentielles face au nucléaire et au pétrole et sont généralement déjà appliquées mais de façon anarchique et fragmentaire ;

- leur mise en œuvre exige des changements importants dans les choix politiques et économiques, sans lesquels il sera impossible de les appliquer en grand (donc de les appliquer tout court).

L'écologue que je suis ne peut manquer de noter certaines faiblesses dans ce livre pour ce qui concerne surtout l'environnement. L'évaluation des surfaces nécessaires à l'implantation des centrales solaires et éoliennes me semble largement sous-estimée : elles représentent probablement le double ou le triple de ce qui est calculé. Aucune évaluation n'est faite de l'effet de ces extractions d'énergie re-

nouvelable sur l'écosystème : or on ne peut retirer du milieu une source d'énergie naturelle sans que cela ait un effet écologique dont il est difficile a priori de connaître l'ampleur. D'un point de vue strictement technique, penser que le rendement nominal d'un mètre carré de cellules photoélectriques peut être extrapolé directement à une surface de 5 000 km² semble peu réaliste. Enfin le calcul des emplois créés paraît très optimiste : dans une écologie industrielle, le transfert d'une part des énergies conventionnelles vers les renouvelables produira un nombre probablement comparable de destructions et de créations d'emplois, et l'on peut avoir des doutes sur cette évaluation d'un million d'emplois créés. Nous sommes dans un système fini, et ce qui est créé d'un côté est nécessairement détruit de l'autre.

Une fois réglée cette bataille de chiffres, il n'en reste pas moins vrai que les analyses de P. Murer méritent d'être prises en considération.

Le parallèle entre le programme du nucléaire civil lancé par l'État dans les années 70 et ce que l'on pourrait faire pour la transition énergétique est particulièrement intéressant : il nous renseigne dans le détail sur ce qu'il faut et ne faut pas faire. La description des « méthodes d'EDF, opérateur nucléaire coté en bourse, cherchant à réduire ses coûts et augmenter ses profits à tout prix, y compris sur les aspects cruciaux de



la sécurité nucléaire » démontre par exemple toute l'importance d'un « opérateur public, dont la finalité n'est pas la rentabilité », seule façon de garantir que des choix financiers ne soient pas pris par des groupes privés au détriment de la sécurité, comme ce fut hélas le cas à Fukushima. Nul doute, la transition énergétique, et pas seulement pour le nucléaire, exige la nationalisation complète d'EDF. Bref, les observations, analyses et conclusions de ce livre méritent d'être partagées. C'est d'ailleurs souvent déjà le cas. « Les gaz de schiste sont un grand atout d'indépendance géopolitique tant qu'on les laisse dans le sous-sol » : nous ne disons pas autre chose.

Enfin les quatre recommandations finales de l'auteur sont de bon sens : 1) fin du libre-échangeisme, au moins pour tout ce qui touche la transition énergétique, avec un protectionnisme français ou européen suivant que nous la développerons seuls ou avec nos voisins; 2) financement de la transition énergétique par l'État et/ou des banques publiques; 3) nationalisation d'EDF; 4) « nécessité d'un plan établi par l'État pour gérer la transition vers les énergies renouvelables. » Bien sûr, une telle série de recommandations mène droit vers « un pro-

blème majeur : la France n'a le droit ni d'augmenter les droits de douane, ni d'affranchir l'État des marchés financiers, ni de contrôler EDF : l'Union Européenne l'interdit. » À chacun d'en tirer ses conclusions...

La nôtre, de conclusion, nous l'empruntons à Gaël Giraud : outre le fait qu'elle est indispensable et urgente pour sauvegarder l'environnement et pour éviter « un désastre humanitaire dès la fin de ce siècle (...), la transition écologique peut constituer le véritable projet collectif qui manque si cruellement à nos sociétés financiarisées. »

François VILLEMONTAIX

(1) <http://www.transition-energie-tique.gouv.fr>

(2) *Royaliste* n° 1050, page 4, *Gaz de schiste – L'éternel retour*.

(3) Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat ; voir *Royaliste* n° 1056, page 2, *Courrier des lecteurs*.

(4) Gaël Giraud - « *L'illusion financière : des subprimes à la transition écologique* ». Les éd. de l'Atelier, prix franco : 10 €. Voir *Royaliste* n° 1053, page 8.

(5) Philippe Murer - « *La transition énergétique: une énergie moins chère, un million d'emplois créés* », Éd. Mille et une nuits, Fayard, 144 pages, prix franco : 5 €.

Protéger pour libérer

La Sécurité sociale n'est pas une technique de l'assurance sociale et son principal enjeu n'est pas la gestion financière conçue en fonction d'un « trou » à combler. Fondée selon l'esprit de la Résistance, elle a tenté d'instituer une politique de protection des personnes, en vue de leur liberté effective.

Il y a une longue pré-histoire de la Sécurité sociale qui procède de l'échec du l'individualisme libéral, tant il est vrai que la proclamation des droits de l'homme n'a pas permis la réalisation spontanée d'une société juste et heureuse. Confrontés au mouvement socialiste puis à l'action syndicale, les élites de la III^e République ont voulu rendre supportables les inégalités sans rien perdre de leurs privilèges. À la fin du XIX^e siècle, explique Colette Bec (1) on organise légalement l'assistance - assistance médicale gratuite, service des Enfants assistés, assistance aux vieillards - afin de remédier à certaines inégalités économiques en complément du système de l'assurance qui est assuré par des mutuelles souvent inefficaces ou injustes. On recourt donc à des lois d'obligation, sur les retraites ouvrières et paysannes en 1910, sur les assurances sociales en 1928 et sur les allocations familiales en 1932. C'est ainsi que s'esquisse avant la guerre une solidarité nationale tandis que s'élabore le droit social.

Après le pouvoir de fait vichyssois, qui inscrit le champ social dans une perspective résolument antirépublicaine, la France libérée accomplit une véritable révolution, loin du libéralisme économique et des totalitarismes. L'esprit de la Résistance inspire cette révolution que le doyen Hauriou, dans un livre oublié, définit comme

un socialisme humaniste. (2) Ce projet démocratique, écrit Colette Bec, « met en œuvre un double processus d'institution de l'individu et de la collectivité et légitime tout d'abord l'intervention politique sur le terrain économique. Il justifie de plus des médiations politiques multiples dans de nombreux secteurs à travers l'« État social » : droit du travail, système de protection sociale, services publics. »

Le préambule de la Constitution de 1946 et la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 consacrent les principes de justice et d'égalité - et la Sécurité sociale est conçue comme le cœur de cette démocratie sociale que la France, l'Angleterre et de nombreux autres pays veulent instituer. Le mouvement avait été lancé en 1942 par le rapport Beveridge qui appelait à une « transformation révolutionnaire » que Pierre Laroque, conseiller d'État et résistant, met en œuvre en 1945 dans le plan qui porte son nom. La finalité de la Sécurité sociale, c'est le bien-être collectif. Celui-ci ne doit pas seulement dépendre de la croissance économique : il faut que le pouvoir politique préside à la distribution des richesses selon une solidarité nationale qui est assurée par les institutions sociales. Mais il faut éviter la perte de responsabilité des travailleurs et, par ailleurs, la bureaucratisation. D'où le principe de la gestion démocratique et le financement par cotisations, qui

libèrent les salariés de la dette et de la dépendance à l'égard de l'employeur et qui obligent les patrons à améliorer la condition des travailleurs.

Colette Bec souligne le décalage entre le projet et la réalisation. Les bienfaits de la Sécurité sociale ont été remarquables : redressement démographique, amélioration de la santé publique et, on l'oublie trop souvent, dynamisme de la classe ouvrière qui a largement contribué au redressement économique de la nation.

Cependant, Pierre Laroque voulait que la Sécurité sociale réponde à un triple principe **d'universalité** - toute la population devait en bénéficier -, **d'unité** selon le principe de la caisse unique pour l'ensemble des risques et **d'uniformité** par l'attribution à chacun des mêmes prestations.

Mais les démocrates-chrétiens obtiennent l'autonomie des Caisses d'allocations familiales, les régimes spéciaux sont maintenus et les résistances corporatistes - cadres, agriculteurs, commerçants, médecins - font obstacle à la généralisation du plan de Sécurité sociale. « Le compromis de 1945, écrit Colette Bec, est un compromis très équivoque qui rend opaque la finalité même de l'institution. N'est nullement tranchée la question de savoir si elle vise à garantir les revenus salariés en restant ainsi axée sur le statut du travailleur, ou si sa finalité est d'assurer à chacun l'accès

aux biens fondamentaux. N'est nullement tranchée la question d'un droit à la Sécurité sociale comme droit du travailleur ou comme droit de l'homme, c'est-à-dire droit à la satisfaction des besoins irréductibles de tout homme. »

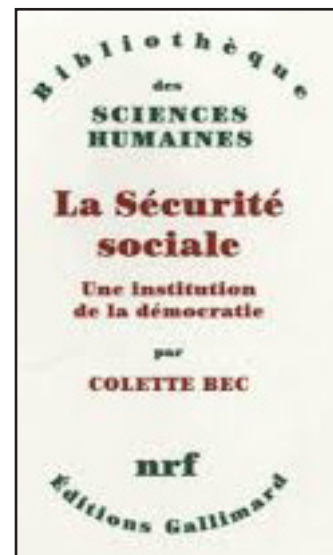
C'est un édifice inachevé que le patronat va attaquer sans relâche, en s'appuyant sur les théories ultra-libérales qui pointent dans les années soixante-dix et qui s'imposent la décennie suivante. On entre alors dans une logique gestionnaire, caractérisée par l'obsession du « trou de la Sécu » et l'on perd de vue l'ambition première.

Colette Bec retrace toutes les étapes de cette entreprise de démolition - que l'on tente de masquer par des techniques d'assistance disparates et discriminantes - avant de plaider pour une ré-institution politique de la démocratie sociale. Son livre est à étudier et à conserver : il sera indispensable lorsque nous pourrons reprendre et prolonger la révolution amorcée voici soixante-dix ans.

Bertrand RENOUVIN

(1) Colette Bec - « *La Sécurité sociale - Une institution de la démocratie* », NFR Gallimard, 2014.

(2) André Hauriou (Délégué de la Résistance métropolitaine à l'Assemblée consultative provisoire) - « *Vers une doctrine de la Résistance - Le socialisme humaniste* », Éd. Fontaine, 1944.



Péguy, le génie unique

Que Péguy soit « l'homme de la situation », Damien Le Guay n'a nul mal à m'en persuader, singulièrement en cette année du centenaire de sa mort où, fort heureusement, il s'agit moins de le commémorer que de le mettre en action. Ou plus exactement, de le faire parler dans le texte, avec sa voix à lui, unique et souveraine. Et cela a du sens pour nous, nous éclaire, nous entraîne. Ce fut toujours une certitude pour moi. Dès la classe de Terminale, j'avais ses œuvres complètes sur ma table, et j'avais fait sa connaissance plus tôt. Je me remis à sa lecture dans les années soixante-dix, à une époque où il était presque oublié. Du moins en apparence, puisqu'une étude récente met en évidence la relation singulière d'un Gilles Deleuze avec l'homme des *Cahiers de la quinzaine*. On n'oublie pas si facilement un tel penseur, dont la solitude farouche permettait de ne pas s'endormir dans la quiétude de ce qu'il appelait « une pensée habitée ». Habitée au point d'avoir oublié quel trésor et quelle effervescence ne demandaient qu'à resurgir dès lors que l'intelligence vivante reprenait le dessus. Une telle solitude n'est nullement associée à une sorte de dandysme esthétique. Elle s'explique simplement par le désir de rester libre dans sa tête et dans sa vie, à l'encontre des systèmes institués. C'est pour cela qu'on dit encore de Péguy qu'il était libertaire, mais il faut faire très attention, car on imagine sa colère face à nos libertaires ordinaires. C'est là que la relation avec Deleuze trouve sa limite : « *L'anarchisme linguistique de Péguy est autoritaire.* »

Encore faudrait-il savoir ce qu'il en est de l'autorité, qui n'est pas forcément la contrainte de la force pure. Péguy a toujours mis en évidence la supériorité de l'archisme sur la kratisme (des principes fondateurs sur les puissances brutes). Et c'est une des raisons pour lesquelles il demeure intempestif. Ce pourrait être aussi le motif de l'urgence de son retour parmi nous. Voilà qui me détermine à mettre en avant l'essai de Damien Le Guay, alors qu'il me faudrait aussi rendre compte de plusieurs ouvrages de grande qualité, dont celui de Benoît Chantre. Tout son projet est d'introduire Péguy dans nos débats les plus brûlants, voire les plus violents, afin de nous montrer qu'il en est partie prenante. Son premier argument consiste à faire appel aux péguystes actuels, qui appartiennent parfois à des horizons contrastés. Quoi de commun entre Edwy Plenel et Alain Finkielkraut ? J'ai été surpris d'apprendre que René Dosière, député de ma circonscription natale et infatigable défenseur du bon usage des deniers publics, était un fervent disciple de l'auteur de *L'Argent*. Et de fait, nous sommes en plein dans le sujet. Sujet que Jacques Julliard développait dans un récent colloque au Sénat : « *La situation est péguyste, disait-il, parce qu'elle est celle de la marchandisation des choses, avec la défaite de tous les spirituels, le règne du « fric roi » et cette République dont beaucoup se servent plutôt qu'ils ne la servent.* »

Mais très vite, il apparaît que Damien Le Guay entend nous donner sa lecture personnelle d'un Péguy aujourd'hui, et l'exercice se révèle passionnant, tant il connaît l'écrivain sur le bout des doigts et tant il est passionné par les controverses en tous genres qui, sur le terrain intellectuel et culturel, et sur

le terrain politique nous révèle la physionomie de notre destin. « *Considérons Péguy comme une boîte à idées et surtout une boîte à pharmacie pour mieux réparer, soigner ou immuniser notre époque contre les fièvres d'un individualisme exacerbé.* » Et plutôt que de se laisser prendre par la hantise des années trente et la traque de l'adversaire « *doté d'une invisible croix gammée* », Damien Le Guay préfère indiquer la réflexion péguyste sur les fragilités d'une société qui ne croit plus à ce qu'elle croit, enfermée dans un autisme qui la retranche autant du passé que du futur. « *Loin de la rhétorique antifasciste - qui se développe en l'absence de fascistes réels - une certaine gauche humaniste cherche à réconcilier l'humanisme respectueux des héritages reçus, la dignité des personnes avec la prudence nécessaire face aux progrès. Gauche de Charles Péguy, d'Albert Camus, de Claude Léfort et aujourd'hui, de Jean-Claude Michéa, de Jacques Julliard, de Régis Debray et d'Alain Finkielkraut, qui s'éloignent des aboiements primitifs et des réflexes conditionnés.* »

Ce faisant, l'ami de Péguy établit un choix qui n'est pas forcément ratifié par tous ceux qui réclament de l'écrivain. Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste et ancien maire d'Orléans, a déjà exprimé ses réserves qui visent l'opposition frontale aux orientations sociétales du gouvernement qu'il soutient. Il est vrai que le combat péguyste se précise avec la désignation d'une mouvance emblématique de la dérive civilisationnelle. Elle est ciblée par l'auteur « *avec Caroline Fourest, Najat Vallaud-Belkacem, Guy Bedos, Jean-Michel Ribes, Pierre Bergé.* » Ces représentants d'une gauche qui se veut par ailleurs morale et ne cesse de débusquer l'ennemi seraient sans doute de peu de poids s'ils ne s'accordaient que trop bien avec des tendances lourdes, celles qui détruisent la culture profonde, récusent notre roman national et se mettent en situation de faire sombrer tous ce pour quoi Péguy a combattu sans relâche.

Le débat sur la culture, et donc l'école, fait rage depuis plusieurs décennies. Mais il avait commencé bien avant. Péguy était déjà complètement impliqué dans une farouche défense des humanités, dont George Steiner a toujours affirmé qu'elle préfigurait la lutte actuelle contre « *le nihilisme mandarinal des déconstructeurs et l'illettrisme dédaigneux voire brutal d'un capitalisme tardif.* » Loin d'être épuisé, le dossier est sans cesse nourri de nouvelles

pièces à conviction. Il tient très à cœur à Damien Le Guay, qui, sur ce terrain, affiche une totale complicité avec son mécontemporain Finkielkraut. Mais il est un autre domaine, peut-être plus inattendu, où la présence active de Péguy peut faire rebondir la réflexion : c'est celui des institutions et d'une certaine philosophie de la République. Là-dessus, le républicain Péguy est complètement original, voire décalé. Loin d'être antimonarchiste, il clame la continuité française, au point d'ériger la République en quatrième dynastie. Ce n'est pas pour rien que le général de Gaulle a pu déclarer à Alain Peyrefitte : « *L'esprit de V^e République, vous le trouverez dans Les Cahiers de la quinzaine.* » De là à faire de Péguy le fondateur de la Ve République, il y a qu'un pas que Damien Le Guay n'hésite pas à franchir allègrement, mais non sans solides arguments. « *La République, notre royaume de France.* » C'est plus qu'un programme, c'est un acte de foi, c'est surtout une certaine conception de la France, qui se trouve aujourd'hui en cause, dès lors que notre histoire est devenue pour certains le contraire même d'un lieu de reconnaissance commun. Justement, Péguy est toujours là pour protester et témoigner.

Damien Le Guay – « *Les héritiers Péguy* », Bayard.

Benoît Chantre – « *Péguy point final* », Éd. du Félin.

Les cahiers du Cerf – « *Charles Péguy* », ouvrage collectif sous la direction de Camille Riquier.



par Gérard LECLERC

Deux jours, une nuit

Deux colonnes à faire sur le dernier film des frères Dardenne... et pas grand-chose à en dire.

Je pense à Lambert Wilson lors de l'ouverture du dernier Festival de Cannes citant cette belle phrase de Robert Desnos : « *Ce que nous demandons au cinéma, c'est ce que l'amour et la vie nous refusent : le mystère et le miracle.* » (1) Du mystère et du miracle, voilà ce qu'il manque aux frères Dardenne comme toujours encensés par la critique (allez sur les blogs, c'est plus critique).

Les frères Dardenne ont la réputation de diriger leurs comédiens au cordeau. Bizarrement, les premiers plans du film sont faux. Sandra dort, elle est réveillée par un appel qui lui annonce son licenciement voté par ses collègues pour préserver leur prime. Est-ce une situation possible dans le monde de l'entreprise ? Elle a deux jours et une nuit pour convaincre ses collègues de voter à nouveau pour elle.

S'ensuit une série de scènes répétitives, Sandra va voir un à un ses collègues. Les réactions sont classiques, de l'amie qui fait répondre par sa fille à l'interphone qu'elle n'est pas là, à tous ceux qui s'accrochent à leur prime car ils ont la terrasse à refaire ou de l'électroménager à acheter. La plupart sont désolés et Sandra dit qu'elle les comprend. Une seule scène de violence : un jeune qui cogne un plus âgé au bord de flancher devant le désarroi de Sandra. Les personnages ne sont pas manichéens, ils sont prévisibles, sages, sans relief. Leurs échanges manquent de force et

d'ambiguïté. Marion Cotillard, déglamourisée, voûtée, tête de grenouille, démarche de canard, flanche et puis s'entête, soutenue par un mari aimant. Elle parvient presque à ses fins, la plupart de ses collègues acceptent de renoncer à leur prime. Pourtant à un vote près, elle échoue. Le contremaître lui proposera in fine de garder son travail et, pour ce faire, de ne pas renouveler un contrat temporaire. C'est une fille bien. Elle ne l'acceptera pas. Mais, elle aura appris à se battre.

Le combat ici paraît édulcoré. La vie en entreprise aujourd'hui, même chez les cadres (surtout chez les cadres ?), c'est bien plus violent que ça ! Oui le film des frères Dardenne, dont la réputation sociale n'est plus à faire, n'est pas assez dur. Ils filment un naturel dont on loue la grande précision mais justement trop précis, organisé, parlé et qui manque étonnamment de vie. On en vient à regretter la violence, le foutraque, la spontanéité d'un Ken Loach. Travailleurs français, sortez de votre torpeur ! Réveillez-vous !

Kristine MASSA

Les frères Dardenne – « **Deux jours et une nuit** ».

(1) « *Ce que nous demandons au cinéma, c'est l'impossible, c'est l'inattendu, le rêve, la surprise, le lyrisme qui effacent les bassesses dans les âmes et les précipitent enthousiastes aux barricades et dans les aventures ; ce que nous demandons au cinéma, c'est ce que l'amour et la vie nous refusent, c'est le mystère, c'est le miracle.* » Le Soir, 2 avril 1927 (Robert Desnos), (NDLR).

Jean Huss

Après Luther et Calvin, Aimé Richard poursuit avec Jean Huss sont tour d'horizon des hérétiques qui donneront naissance à la Réforme protestante.

Jean Huss (1370-1415), ou Jan Hus, naquit en Bohême, probablement à Husinec - d'où son nom - dans une famille d'origine modeste. Il reçut l'ordination sacerdotale en 1400. Dans l'ouvrage qu'il lui consacre, Aimé Richard commence, avec raison, par la description du grand schisme d'Occident (1378-1417), et de l'état pitoyable de l'Église. L'auteur s'intéresse ensuite aux écrits de l'Anglais John Wyclif (ou Wycliff, vers 1329-1384) qui ont eu de l'influence sur la théologie de Jean Huss et préoccupèrent le concile de Constance. Pour lui, la messe n'avait pas de fondement dans l'Évangile, et le Christ n'était pas présent dans l'eucharistie. Il condamnait les ordres religieux et tirait des Écritures la conclusion que l'homme est prédestiné à être sauvé ou damné.

En 1408, l'archevêque de Prague Zbyněk enjoignit aux prédicateurs du diocèse « *d'enseigner correctement la doctrine de l'eucharistie et d'éviter les erreurs wyclifistes.* » Par ailleurs, la colère grondait parmi les curés de Prague, soumis qu'ils étaient aux propos peu amènes de Jean Huss. Zbyněk réagit en retirant à Jean Huss sa mission de prédicateur. En 1410, les théologiens de l'université de Prague prirent, de concert avec Jean Huss, la défense des livres de Wyclif.

Dès le printemps de 1414, Huss reçut de l'empereur Sigismond l'ordre de se rendre au concile de Constance. Devant la commission papale, il affirma n'avoir jamais « *partagé les erreurs de Wyclif sur l'eucharistie, sur la pénitence, sur les ministres [et les] sacrements,*

sur la vie monastique ; n'avoir pas nié les indulgences, ni condamné l'usage du serment. » En fait, les Pères du Concile, en condamnant Wyclif, condamnaient Jean Huss avant même son procès. Les temps n'étant pas à la tolérance, il fut déclaré hérétique et périt sur le bûcher le 6 juillet 1415.

Aimé Richardt rapporte en détail les péripéties du procès de Jean Huss. À tel point que le lecteur s'y perd parfois et finit par ne plus savoir ce qu'on lui impute à tort, ni quelles sont ses positions exactes vis à vis des doctrines de Wyclif. Le lecteur se reportera pour plus de clarté au dernier chapitre intitulé *les doctrines de Jean Huss. Les causes de sa condamnation*. Dans son *Histoire du concile de Constance*, le protestant Jacques Lenfant (1661-1728) attribue la condamnation de Jean Huss à deux motifs : « *le premier, c'est qu'il refusa toujours de souscrire à la condamnation des articles de Wyclif... L'autre motif, c'est que Jean Hus par ses sermons, par ses écrits, par sa conduite violente et emportée, avait extrêmement contribué aux troubles qui agitaient alors la Bohême...* » Aimé Richardt ajoute : « *Il faut bien le reconnaître : Jean Huss était hérétique... Il n'admettait d'autres preuves que celles tirées des Saints Livres et non de la tradition des Pères et des Conciles, ce qui enfermait en germe la grande révolution qui, au XVI^e siècle, va donner naissance au protestantisme.* »

Alain SOLARI

Aimé Richardt – « *Jean Huss, précurseur de Luther (1370-1415)* », François-Xavier de Guibert, 220 pages, prix franco : 19 €.

Les Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'*Abonné des Mercredis* annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 11 juin : Les attentats commis par Mohammed Merah en 2012, les enjeux de la guerre civile en Syrie et le scandale des écoutes effectuées par la NSA américaine attirent régulièrement l'attention sur les services de renseignement, qui souffrent dans notre pays d'une suspicion aussi traditionnelle qu'infondée.

Quels sont, au juste, les **Nouveaux enjeux du renseignement français** ? Consultant international, auditeur de l'Institut des Hautes études de Défense nationale, **Étienne PELLOTT** a récemment publié avec Bernard Squarcini, créateur voici cinq ans de la Direction centrale du renseignement intérieur, un ouvrage qui permet de faire le point sur l'action de nos services spéciaux.

Nous aurons à réfléchir sur l'organisation des services et sur leurs missions classiques et nouvelles : protection du territoire national, défense des intérêts français à l'étranger, contre-terrorisme, renseignement économique, protection des données numériques...

DERNIÈRE MINUTE

Espagne, le roi Juan Carlos abdique !

Juan Carlos s'en va ! Après avoir fait passer l'Espagne de la dictature à la démocratie, celui qu'il faut considérer comme l'un des plus grands rois de l'histoire d'Espagne veut ainsi inscrire son pays dans la normalité européenne. Le souverain confie à son successeur, désigné par une règle simple et incontestable, la tâche d'incarner l'unité nationale, la continuité historique et la fonction arbitrale de chef de l'État.

Le nouveau roi Felipe aura donc fort à faire, alors que menacent les ferments de division et une juste révolte d'une population, face aux prescriptions ultra-libérales de l'oligarchie.

Dans le prochain n° de *Royaliste* (1059), nous reviendrons plus longuement sur l'abdication du roi Juan Carlos et sur ce que cela implique pour l'Espagne et pour son successeur.

N'oubliez pas de vous inscrire pour notre voyage à Bouvines le 21 juin 2014, en autocar. Départ le matin et retour le soir.

Nous irons à Bouvines puis à Cysoing, ville peu distante et intéressante.

Souscription

Paris, le 31 mai 2014

Madame, Monsieur, chers amis,

C'est avec retard que nous lançons aujourd'hui notre souscription annuelle, qui nous permettra, grâce à la générosité de nos lecteurs et de nos amis, de combler notre déficit chronique et de poursuivre, par la publication de *Royaliste*, l'entreprise téméraire que nous avons démarrée il y a maintenant 43 ans. Téméraire certes, parce que dégager le royalisme des voies où il s'était fourvoyé, susciter l'intérêt pour la solution monarchique, concevoir, définir et défendre une royauté moderne, démocratique et res publicaine, semblait aux yeux des plus optimistes une tâche impossible. « *Vous ne tiendrez pas six mois* » nous déclarait-on ! Et pourtant cela dure encore...

Il est vrai que sans le soutien sans faille de nos lecteurs nous aurions disparu depuis longtemps. En dépit d'une gestion rigoureuse, nous avons réduit nos coûts dans des proportions importantes en augmentant au maximum la charge des bénévoles. Mais il faut cependant payer le loyer, l'impression du journal, le routage, après avoir supporté le surcroît de dépenses dues au déménagement.

Qu'on se rassure : notre endettement est léger. Il sera rapidement effacé.

Mais il nous faut aussi investir sans chercher - à la différence des entreprises ordinaires - la rentabilité. Nous voulons par exemple enregistrer en vidéo les conférences des Mercredis et les diffuser sur la Toile - ce qui suppose un matériel de qualité.

Soyez certains que vos dons combleront quelques trous mais ne tomberont pas dans un gouffre d'endettement : ils permettront des progrès visibles dans la diffusion de nos idées.

Certaines sociétés de pensée ont un budget annuel d'un million d'euros. Nous, il nous faudra la somme de **25 000 euros** d'ici la fin de l'année pour équilibrer notre budget. Et c'est la raison de ce courrier.

Soyons clair : les résultats de notre souscription annuelle sont modestes, pour ne pas dire insuffisants.

Ce n'est pas un reproche : beaucoup de nos lecteurs appartiennent à des secteurs durement touchés par la crise et nous savons que le poids d'un abonnement, parfois augmenté de la cotisation mensuelle de l'adhérent à la NAR, est lourd, très lourd.

Il me faut cependant insister sur l'**urgence financière**.

Nous ne partons pas de zéro puisque les sommes recueillies depuis le mois d'octobre (environ 2 000 euros) seront comptabilisées pour cette souscription. Je sais que cet objectif ne sera pas facilement atteint. Et pourtant il est absolument nécessaire que nous réussissions. Je connais aussi les trésors de générosité de nos amis, votre attachement à notre journal et c'est pourquoi je suis confiant et vous remercie à l'avance de votre participation.

Bertrand RENOUVIN

Communiquer avec la NAR

38, rue Sibuet
75012 Paris

Adresse électronique :

info@nouvelle-action-royaliste.fr

Sites Internet :

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

Tél. : 01 42 97 42 57

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (50 €) ☐ soutien (120 €)

Royaliste, 38, rue Sibuet 75012 Paris

Il faudrait dissoudre

Nous ne le répèterons jamais assez : le chef de l'État en France, dans l'esprit et la lettre de la Constitution de la V^e République, doit être un garant et un arbitre de nos institutions. Tel n'est pas le cas : hors les périodes de cohabitation, le président de la République exerce à la fois les prérogatives de chef de l'État et celles de Premier ministre. Ainsi François Hollande, qui vient d'assister à deux lourdes défaites électorales de son parti, dans un contexte de forte abstention, de défiance de la classe politique dans son ensemble et de rejet de la politique austéritaire, persiste à gouverner à l'encontre de la volonté générale, au lieu d'arbitrer.

Il est donc clair :

- qu'au vu des résultats électoraux, le pouvoir légal de la majorité présidentielle ne dispose plus de la légitimité nécessaire pour continuer à imposer ses orientations, manifestement désapprouvées par les Français dans les urnes, ou au mieux, discréditées par l'abstention massive ;

- que l'opposition est tout aussi discréditée par la retentissante affaire de la société Bygmalion, qui a participé par de fausses factures au financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, pour un montant exorbitant de plus de 10 millions d'euros ;

- que l'Assemblée nationale de 2012 n'est plus représentative du corps électoral actuel, surtout si l'on considère la faible représentation du Front national due au scrutin majoritaire non proportionnel ;

- que, par conséquent, nous vivons une crise politique qui atteint son paroxysme et peut devenir rapidement une crise institutionnelle.

Ceci est d'autant plus vrai que Jean-Marc Ayrault a démissionné au lendemain des élections municipales, sans que la nomination de Manuel Valls à Matignon ne vienne modifier les sentiments d'hostilité exprimés par une forte majorité de Français : alors que le nouveau Premier ministre s'était personnellement investi dans la campagne des élections européennes, un désaveu patent de sa déclaration de politique générale - indissociable des politiques de contraintes imposées par l'Union européenne - lui a été adressé au moment des élections européennes.

Dans une démocratie parlementaire « normale », où le chef de l'État en tant qu'arbitre et garant du fonctionnement démocratique des institutions, dispose du pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale, cet état de fait devrait donner lieu à la convocation d'élections législatives, pour consulter le peuple français sur la politique gouvernementale engagée en 2014, afin de vérifier si celle-ci correspond toujours aux choix et espérances formulés par les Français en 2012, lors des élections législatives et présidentielle.

Pourtant, le président de la République exclut la possibilité de dissoudre l'Assemblée nationale en invoquant la nécessité de la durée pour mener à bien la politique qu'il a définie lui-même, et dont il espère des résultats. C'est là un faux

problème. En dissolvant l'Assemblée nationale, une nouvelle majorité politique, conforme aux attentes des Français, quelle que soit leur réponse, disposerait de la durée pour une nouvelle législature de cinq années.

Il faut donc s'interroger sur la raison pour laquelle cette dissolution légitime de l'Assemblée nationale n'aura pas lieu maintenant. Cette raison est simple : le chef de l'État étant à la fois juge et parti, il ne peut donc arbitrer dans nos institutions, pour ne pas se priver de majorité présidentielle ou pour se réserver la possibilité de dissoudre l'Assemblée par pure tactique politicienne, comme le fit Jacques Chirac en 1997. Ce faisant, François Hollande rate une occasion historique majeure : s'il redevenait l'arbitre, s'il tenait compte des votes exprimés par les Français, il pourrait agir en tant que garant de l'indépendance nationale et, comme il l'avait promis lui-même lors de l'élection présidentielle, renégocier le traité de Lisbonne auprès de l'Union européenne, en faisant entendre raison à une Allemagne qui défend essentiellement ses intérêts nationaux.

En persévérant dans une politique conduite par le Premier ministre et soutenue par une majorité, tous deux désavoués, François Hollande prend un risque extrême. Sa légitimité étant fortement compromise, il ne lui restera plus qu'à se démettre en démissionnant lorsque l'échec de l'austérité sera avéré.

Il est donc impérieux de réformer la V^e République pour rendre le président de la République indépendant des partis politiques ou, mieux, de réinstaurer en France une monarchie royale parlementaire dans laquelle le chef de l'État pourrait en ces circonstances agir en garant et arbitre de nos institutions, et redonner la parole aux Français.

Denis CRIBIER